

BTS Assurances

Une spécialisation unique

Objectifs

Les titulaires du BTS Assurances produisent et gèrent les contrats d'une clientèle de particuliers ou de professionnels et réalisent la gestion des prestations versées aux assurés.

Ils participent à différentes activités de l'entreprise :

- **Analyse des besoins de la clientèle.**
- **Prospection, conseils, vente et gestion des contrats.**
- **Réalisation des opérations d'indemnisation ou de règlements de prestations.**
- **Surveillance et gestion d'un portefeuille de clients particuliers ou entreprises de petite taille.**

Débouchés

Les techniciens titulaires du BTS Assurance peuvent soit accéder directement à l'insertion professionnelle dans des Compagnies d'Assurance, Mutuelles ou chez des Intermédiaires. Ils peuvent aussi poursuivre leurs études en Bachelier de Conseiller en Assurance des Professionnels et Entreprises au sein du lycée ou accéder à des formations supérieures de niveau Bac + 3 à 5 dans des écoles spécialisées ou à l'université (sur dossiers).

Durée et objectifs

L'enseignement du BTS assurances est effectué sur deux années scolaires. Il n'y a pas d'examen entre la première et la deuxième année mais une évaluation continue.

A la fin de la deuxième année les étudiants passent un examen national avec délivrance d'un diplôme d'État.

Accès à la formation

L'accès au BTS est ouvert aux titulaire du Baccalauréat sous conditions de dossier. La formation peut être effectuée soit sous statut Initial ouvert aux boursiers, soit en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Le BTS assurance de Rabelais est éligible au CPF code 242538.



Lycée privé Rabelais

36, rue des Aiguerelles
34000 Montpellier

Tél: 04 67 65 95 54

Fax: 04 67 65 99 04

www.lyceerabelaismontpellier.com

administration@lyceerabelaismontpellier.com

NDA : 91.34.07124.34

Siret : 337.980.577.00015

Formation Professionnelle

VeriSelect



CERTIFICATION DE SERVICES

Bureau Veritas Certification / 92046 Paris-la-Défense Cedex
Disponible sur demande

Qualiopi
processus certifié

Programme de la formation

1. Culture générale et expression

Vérifier l'aptitude à communiquer avec efficacité dans la vie courante et professionnelle. Elle est développée par la lecture de tout type de textes et documents.

2. Langue vivante étrangère

Maîtriser une langue vivante étrangère, développer la compréhension écrite de documents professionnels ainsi que la compréhension orale d'informations à caractères professionnels.

3. Développement commercial, gestion du contrat

Avoir des compétences sur l'environnement économique et juridique, le contexte commercial et managérial, de traiter des situations de suivi du client.

Identifier les besoins du client ou du prospect, développer l'approche commerciale, la prospection et la

vente de contrats d'assurances et services associés, de produits bancaires et financiers.

4. Gestion des sinistres et des prestations

Instruire et traiter des situations de déclarations de sinistres et demandes de prestations.

Conduire un entretien avec un client dans le cadre d'une demande de traitement de sinistre, comprendre les cir-constances de l'évènement, vérifier la recevabilité, expliquer les conditions de garanties et les types de prises en charge.

5. Communication digitale, utilisation d'un système d'information et des outils numériques

Évaluer les compétences transversales liées à la digitalisation des métiers de l'assurance et mettre en œuvre la communication digitale dans le contexte professionnel.

Règlement d'examen

Matière	Forme	Durée	Coef.
U1 Culture générale et expression	Écrit	4 h	3
U2 Langue vivante étrangère	Écrit	2h	1
	Oral	20 mn	1
<u>Développement commercial et gestion des contrats</u>			
U31 Culture professionnelle et suivi du client	Écrit	4 h	4
U32 Accueil en situation	Oral	40 mn	4
<u>Gestion des sinistres et des prestations</u>			
U41 Gestion des sinistres	Écrit	4 h	4
U42 Accueil en situation	Oral	20 mn	3
U5 Communication digitale.	Écrit	2 h	2
La validation du diplôme peut se faire par validation des unités			22